

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2008

ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS - (n° 719)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 227

présenté par
M. Yves Cochet, Mme Billard, M. Mamère et M. de Rugy

ARTICLE 2

Dans l'alinéa 16 de cet article, après le mot :

« économie »,

insérer les mots :

« , à la philosophie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les OGM ne posent pas seulement des questions d'ordre génétique, sanitaire, agronomique, environnementale, juridique, économique ou sociologique. Elles comportent aussi de nouvelles problématiques d'ordre éthique et moral. C'est pourquoi le comité scientifique doit également comprendre quelques membres philosophes pour éclairer les réflexions du Haut Conseil en les sensibilisant aux questionnements ouverts par les biotechnologies.